Femmes d'ici

Hiver 2017 • Volume 52, numéro 2

Les femmes et l'argent

Les frais scolaires

Un rêve : devenir pompière

afeas
LA VOIX DES FEMMES

SOMMAIRE
Hiver 2017

6 Johanne Tremblay, une femme Inspirante
Lise Courteau

8 La langue de Molière
Lise Courteau

10 Combattante de feu
Georgette Roy

11 Les critères de recevabilité
Lise Courteau

14 L'aide juridique
Me Erika Aliova

15 Les ACEF
Acef de Montréal

17 La pétition
Céline Duval

21 Beautés de la Ville éternelle
Lise Courteau

CHRONIQUES

3 Éditorial
Pierrette Alix

4 L'Afeas en action
Lise Courteau

12 Activités Femmes d'ici
Lise Thériault

16 Un peu de tout
Pierrette Alix

18 Nouvelles de l'Association
Pierrette Alix

20 Coup de cœur
Lise Courteau et Pierrette Alix

Le tirage provincial

Par Manon Durand, trésorière

Eh oui, il est temps de penser à notre grand tirage annuel ! Encore une fois, nous vous demandons de vendre des billets de tirage au montant de 20 $. Nous constatons que les ventes diminuent année après année, alors que ce tirage génère un bon profit pour les 3 paliers de notre association. La répartition des profits en 2017 est la suivante : 21 372 $ au palier local, 37 401 $ au palier régional et 24 890 $ au palier provincial.

Un petit rappel pour la distribution des profits :

- 4 $ pour le palier local
- 7 $ pour le palier régional
- 3 $ pour le palier provincial

Les profits générés, au palier local ou régional, peuvent être utilisés selon votre convenance. Par exemple, vous pouvez remettre un pourcentage à la vendeuse, faire une activité spéciale avec vos membres ou offrir un montant d'argent aux vendeuses émérites.

Notre mouvement a besoin de visibilité et chacune d'entre nous pouvons y participer puisque lorsque nous vendons un billet, nous expliquons habituellement à l'acheteuse ou l'acheteur les buts et la mission de notre organisme.

Le mouvement a besoin d'enthousiasme, et ce, à tous les niveaux de nos Afeas, mais le plus important, c'est l'enthousiasme individuel. Offrez les billets avec le sourire en mettant l'accent sur la qualité des prix offerts et sur le fait qu'à l'Afeas vous avez une chance sur 8 000 de gagner alors que pour certains tirages vous avez une chance sur deux millions de gagner.

Je suis persuadée qu'au cours des mois à venir, vous ne ménagerez aucun effort afin que les ventes puissent continuer d'augmenter. Il en sera naturellement de même pour les redevances que vous recevrez.

L'avenir de notre association repose sur chacune de nous. Ensemble, nous pouvons avoir d'excellents résultats.

Bonne vente !

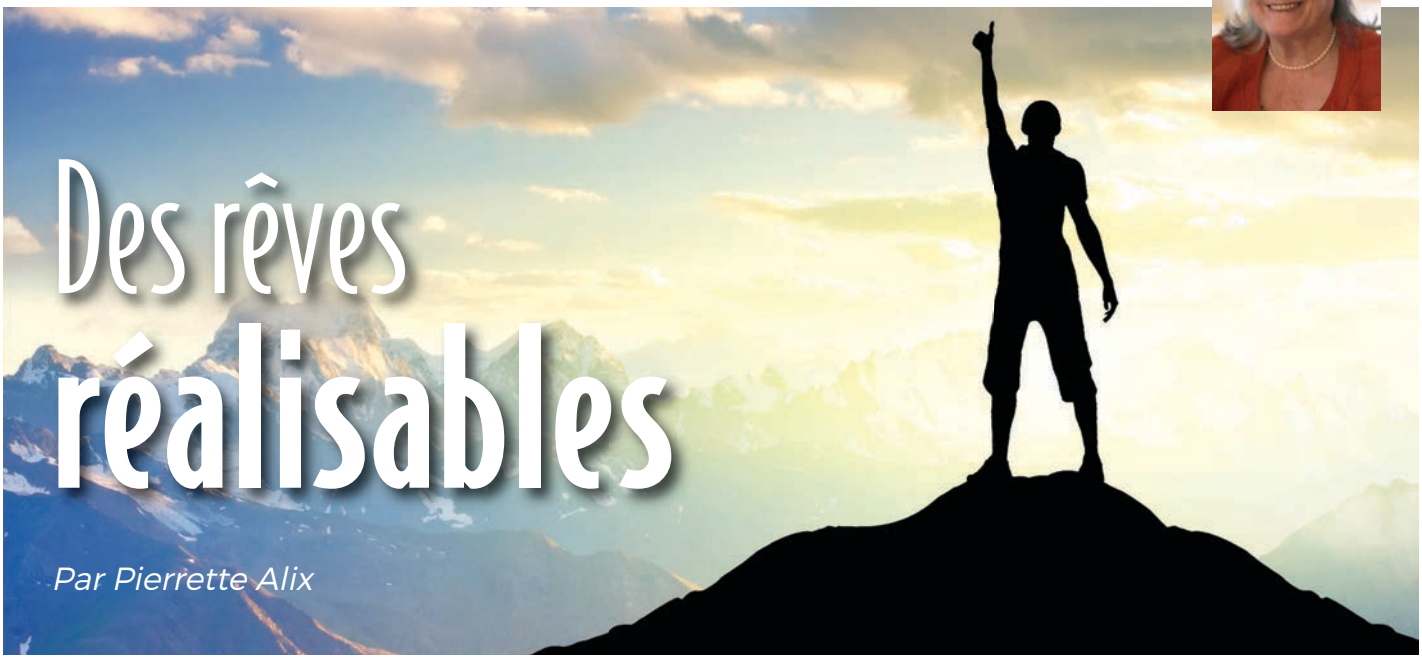

Des rêves réalisables

Par Pierrette Alix

« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement. » *Martin Luther King*

Cette citation de Martin Luther King est très motivante, n'est-ce pas? Elle nous invite à avoir confiance en nos possibilités et à croire en nous. J'ai cherché dans un dictionnaire Larousse de 1913, la définition de la motivation. Croyez-moi ou pas, il n'y a pas de description pour ce mot. Est-ce qu'à cette époque, la motivation se vivait sans qu'on ait besoin de lui donner une définition ? En 2013, une partie du libellé se lit comme suit: « Ensemble des motifs qui expliquent un acte ».

Toutes celles qui ont entendu Pierre Lavoie au dernier congrès provincial à Jonquière, ont découvert un homme passionné et déterminé. Un homme dont l'idéologie est de faire de l'exercice pour le corps et pour l'esprit. Atteindre des objectifs pour le bien-être corporel et mental, est essentiel pour notre santé et pour notre équilibre.

Nous savons que la mort prématurée de deux de ses enfants a déclenché, chez lui, une prise de conscience. Cette prise de conscience a été nécessaire pour l'aider à faire son deuil. À ce moment-là, il s'était lancé corps et âme à la recherche de financement pour les maladies orphelines dont ses enfants avaient été victimes. Que pouvait-il faire pour trouver du financement ? C'est alors que l'idée de faire de l'activité physique est née. Vous décrire toutes les démarches que ce processus a pris n'est pas le but de mon éditorial, mais c'est l'amorce d'un processus d'engagement et de dépassement qui m'interpelle.

Nous avons constaté la fougue qui anime cet homme et comment il s'était dépassé à travers ses interventions pour faire bouger les jeunes et les moins jeunes. Il nous a démontré son cheminement. D'abord, il nous dit que même si ses intentions étaient bonnes au début, il a fallu qu'il y mettre des efforts et persuader des gens que la pratique du sport, particulièrement le vélo, était importante. C'est un équilibre entre le corps et l'esprit. Si ses débuts ont été mitigés, nous pouvons affirmer hors de tout doute, qu'aujourd'hui ses objectifs sont atteints ou presque. À force de détermination et de persuasion, Pierre Lavoie a fait bouger la population et maintenant, c'est la participation de la masse qui fait que c'est une réussite.

Pierre Lavoie, à travers ses actions, a persisté en allant au bout de ses rêves. Oui, c'est un excellent orateur. Certaines ou certains diront : « Qu'il pourrait vendre un frigidaire à un esquimau! », mais il est tout d'abord un homme convainquant. Toutes, nous étions conditionnées à recevoir ce message d'espoir. Les personnes qui suivent ses traces sont convaincues, comme lui, de faire de l'exercice physique. Ce ne sont pas ces adeptes-là que monsieur Lavoie doit rejoindre, ce sont les autres, ceux et celles qui résistent à endosser ses doctrines et qui se complaisent dans leur confort. Je fais partie de ces gens qui voudraient que les choses changent mais qui ne sont pas prêts à sacrifier et à déployer des efforts pour arriver à de meilleurs résultats.

L'Afeas est à la recherche d'une motivatrice ayant la fougue d'un Pierre Lavoie. Qui sera la « motivatrice » de l'Afeas? Quand verrons-nous notre ambassadrice franchir les frontières pour recruter des femmes qui veulent changer le monde comme le font celles et ceux qui pratiquent l'activité physique? Cette membre Afeas qui se démarquera et qui affichera les couleurs de l'Afeas en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes se cache peut-être près de vous? Aidez-nous à découvrir cette perle rare!

L'Afeas est une association qui milite pour les droits des femmes. Elle regroupe des membres engagées et responsables de tous les milieux et de toutes les confessionnalités. C'est un regroupement féminin et féministe actif dans plus de 225 municipalités au Québec.

Fondée en 1966, l'Afeas représente la persévérance, l'engagement et la détermination. Ensemble, vers de nouveaux horizons! C'est ce vers quoi chaque membre devrait se diriger. C'est avec la fougue de chaque coureur, de chaque marcheur et de chaque nageur que Pierre Lavoie se nourrit pour poursuivre sa mission. Nous sommes la voix des femmes, de toutes les femmes, agissons!

L'Afeas doit avoir cette fougue. La fougue des fondatrices qui, à travers les années, a alimenté la ferveur des membres. Je crois à l'avenir de l'Afeas et j'espère qu'ensemble, nous tracerons de nouveaux sillons pour marcher ensemble.

Par Lise Courteau

L'instruction publique gratuite au Québec : à quel prix?

L'éducation est la base du développement de toute société. Elle permet la transmission du savoir et des valeurs. De plus en plus, ce droit à l'éducation devient une marchandise que les enfants peuvent obtenir selon les moyens et les revenus de leurs parents. Les familles les mieux nanties ont l'embarras du choix, tandis que d'autres sont obligées de rayer des options, faute de moyens financiers.

Au Québec, l'école publique est gratuite du préscolaire jusqu'au secondaire. Cette formation est sans frais jusqu'à l'âge de 18 ans ou 21 ans pour les personnes qui ont un handicap. Les manuels scolaires doivent aussi être gratuits. Par contre, les élèves ont le devoir de prendre soin de ce que l'école fournit, sinon, on pourrait demander aux parents de payer pour le matériel abîmé.[1]

Loi sur l'instruction publique[2]

Le principe de gratuité est clairement reconnu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Elle prévoit aussi que tous les manuels scolaires ainsi que tout autre matériel didactique utilisés en classe doivent être mis gratuitement à la disposition des élèves par l'établissement scolaire qu'ils fréquentent. Cette règle ne s'applique toutefois pas aux documents dans lesquels les élèves dessinent, découpent ou écrivent. Les crayons, papiers, cartables ou autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Transport scolaire

Le transport scolaire organisé par une commission scolaire pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes est gratuit. Le coût pour le transport du midi, afin de permettre aux élèves d'aller dîner à domicile, peut être réclamé aux parents qui choisissent d'utiliser ce service. Le tarif exigé pour ce transport varie énormément d'une école à l'autre et d'une commission scolaire à l'autre, pouvant passer de 162 $ à près de 400 $ par enfant pour l'année.

Surveillance du midi

Selon la LIP, les commissions scolaires sont tenues d'assurer la surveillance des élèves qui doivent demeurer à l'école sur l'heure du dîner. Pour les élèves déjà inscrits au service de garde, la période du midi est souvent incluse dans le tarif subventionné à 7 $ par jour. Pour les autres dîneurs, les écoles doivent mettre en place un service de surveillance, assumés par les parents, au coût déterminé par chaque conseil d'établissement. Pour certains parents, cette facture peut s'avérer onéreuse et varier aussi d'une école à l'autre : entre 150 $ jusqu'à plus de 800 $ par élève pour l'année. Ce tarif dépend du nombre d'élèves inscrits, de la personne qui assurera la surveillance (les éducateurs du service de garde ou des surveillants d'élèves), ou encore de l'animation offerte dans certaines écoles.

Frais illégaux

Plusieurs autres frais, jugés illégaux, sont demandés par certaines écoles : des instruments de musique, des clés USB, des calculatrices scientifiques, des pinceaux spécialisés, des jeux spécialisés pour la maternelle, des livres de référence comme des dictionnaires ou des grammaires, des romans servant pour le programme d'étude, des frais pour l'entretien d'instruments de musique, des écouteurs, etc. Il est aussi illégal d'exiger des frais pour des prêts de matériel ou des photocopies.

Certaines écoles demandent que les parents achètent la fourniture scolaire auprès de leur établissement scolaire, sous prétexte que les prix seront meilleurs parce que ce matériel est acheté en plus grande quantité.

Il est illégal qu'il y ait retenue du matériel scolaire obligatoire, de l'horaire, du bulletin ou de l'agenda personnel de l'élève qui n'a pas acquitté les frais scolaires exigés.

Aucuns frais d'admission, de sélection, d'inscription ou d'ouverture de dossier ne peuvent être demandés pour les projets d'études particuliers ou pour des sorties éducatives reliées au programme d'études en formation générale. Même chose pour l'obtention d'une carte d'identité et pour la photographie qui apparaît sur cette carte, comme par exemple la carte de bibliothèque. Sont aussi illégaux les frais pour des reprises d'épreuves de l'établissement ou d'épreuves officielles ou encore pour des cours de rattrapage.

Certaines écoles sont allées jusqu'à demander des effets scolaires, comme des gommes à effacer ou des crayons, d'une marque spécifique. D'autres ont demandé que chaque enfant fournisse, en début d'année, un paquet de papier de toilette ou des papiers mouchoirs.

Un rapport qui remonte à 2007[3]

Publié par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le plus récent rapport gouvernemental portant sur l'évaluation des frais scolaires au Québec remonte à 2007.

Ce rapport soulignait que, bien que les commissions scolaires du Québec doivent, depuis 2005, adopter une politique d'encadrement des frais pouvant être exigés des parents, les divers frais scolaires exigés des parents par les établissement scolaires étaient clairement en hausse depuis plusieurs années. Les auteurs recommandaient, entre autres, qu'en élaborant leur politique d'encadrement des frais, les

commissions scolaires soient guidées par un seul principe, celui de l'accessibilité scolaire, puisque au Québec, fréquenter l'école est obligatoire.

Dans la conclusion de ce rapport, on peut y lire : « Par ailleurs, plusieurs pratiques et frais illégaux ou non conformes ont été identifiés relativement au matériel, documents et fournitures scolaires, au transport, aux projets d'études particuliers et à la formation professionnelle, en ce que leur imposition n'est pas autorisée par les dispositions de la LIP ou est jugée contraire à l'esprit de cette loi ou de la Charte. Dans ce contexte, il devient impératif pour les commissions scolaires qui imposent de tels frais de les abolir immédiatement et de mettre fin aux pratiques illégales exercées par certaines d'entre elles. »

Loi 1 de l'Alberta

Le gouvernement albertain a adopté une loi visant à réduire les frais scolaires et celle-ci était applicable à partir de l'année scolaire 2017-2018. Cette loi vise surtout à éliminer la possibilité, pour les autorités scolaires, d'imposer aux parents des frais à l'instruction ou pour du matériel pédagogique. Ainsi, les écoles publiques albertaines ne peuvent plus facturer les parents pour des manuels scolaires, des cahiers d'exercices, des frais de photocopie et d'impression, comme c'est trop souvent le cas au Québec.

Les parents albertains, dont les enfants fréquentent une école publique, ont payé, pour l'année 2017-2018, environ 25% de moins que l'an dernier en frais de fournitures et de transport scolaires.

Recours collectif

Tous ces coûts, directs et indirects, rattachés aux activités scolaires, exigés des parents pour l'obtention de matériel et services en milieu scolaire public, font l'objet de débats depuis plusieurs années. Soumis en 2014, une mère de famille du Saguenay demandait l'autorisation d'intenter un recours collectif contre 68 commissions scolaires pour l'achat de différentes fournitures scolaires qu'elle juge illégales pour l'instruction des enfants fréquentant une école publique. Elle réclame 300 millions de dollars au nom des parents de 900 000 élèves. De plus, le recours collectif demande que les commissions scolaires paient 100 $ par élève à titre de dommages et intérêts punitifs. Cette requête est rétroactive à l'année scolaire 2008-2009. En décembre 2016, le juge Carl Larouche de la Cour supérieure du Québec autorisait cette action collective.

Les commissions scolaires ont bien tenté de faire annuler l'autorisation du recours, mais la Cour d'appel du Québec a rejeté leur requête au printemps dernier, jugeant conforme la demande d'action collective. Cette action pourrait faire très mal aux commissions scolaires. Ces dernières ont déjà à se débrouiller avec des budgets limités depuis plusieurs années.

L'action collective va donc de l'avant, mais il pourrait s'écouler plusieurs années avant qu'un jugement soit rendu.

Seuil de rentabilité

Le transport des élèves pour l'heure du dîner, la surveillance des enfants qui demeurent à l'école le midi et les services de garde doivent tous s'autofinancer. Plusieurs écoles ont eu du mal ces dernières années à rencontrer le seuil de rentabilité. À l'inverse, plusieurs autres ont enregistré des surplus intéressants. Il serait intéressant de savoir où sont allés ces surplus. Aux parents de poser des questions et d'exiger des comptes.

Le cercle vicieux de la pauvreté

Même si ces dépenses sont déductibles d'impôt pour les parents, il n'empêche qu'il faut les prévoir dans le budget familial. Et pour certaines familles, c'est tout un casse-tête.

En août dernier, la Fédération des comités de parents du Québec estimait que le réseau de l'éducation et le gouvernement étaient à la croisée des chemins quant au principe de la gratuité scolaire et demandait au ministre de l'Éducation de préciser la loi afin que le principe de gratuité scolaire soit clair et appliqué de façon uniforme dans l'ensemble de la province.[4]

Pour certaines familles, les coûts reliés à l'école pèsent très lourd. Et si l'enfant veut suivre un programme spécial pour développer ses aptitudes évidentes, le choix de l'école peut s'avérer déchirant pour les parents et l'enfant, le coût étant au-delà des moyens financiers de la famille. On pourrait se diriger tout droit vers un désintéressement de l'enfant, qui conduira à un risque élevé de décrochage scolaire, et, pour la majorité des cas, poursuivre vers un risque presque inévitable d'un maintien dans la pauvreté.

1 https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/les-couts-et-les-frais-de-scolarite

2 http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/I-13.3

3 http://www.cdpdj.qc.ca/Publications/gratuite_frais_instruction.pdf

4 http://www.fcpq.qc.ca/fr/archives/2017/recours-collectif-sur-les-frais-charges-aux-parents

Joanne Tremblay, une femme inspirante

Par Lise Courteau

Bien des personnes se demandent pourquoi un remède contre le cancer n'a pas encore été trouvé. Même s'il y a beaucoup de progrès en recherche, il n'est pas facile de guérir le cancer. Pourquoi? Le cancer, ce n'est pas une seule maladie. Le cancer représente plus de 100 maladies et chacun de ces 100 types se divise en plusieurs sous-types. La recherche sur le cancer est un lent processus par étape. Il suppose la collecte et l'analyse de données provenant de laboratoires de recherche et d'études portant sur des personnes atteintes de cancer. Ce qui semble très prometteur en laboratoire ne fonctionne pas toujours chez les personnes. Il faut souvent de nombreuses années pour qu'un nouveau test ou traitement soit accessible en dehors d'un essai clinique.

La Société canadienne du cancer

Si vous ou l'un de vos proches avez reçu un diagnostic de cancer, vous aurez sans doute bien des questions et passerez par toute une gamme d'émotions. C'est pourquoi la Société canadienne du cancer est là pour vous informer et vous soutenir avant, pendant et après la maladie grâce à une multitude de services et de ressources. Tous ces services pourront vous aider à réduire le stress et à mieux traverser la maladie.

Un répertoire, des milliers de ressources

La Société canadienne du cancer peut vous aider à trouver d'autres services dans votre région. Consultez le Répertoire de services à la communauté – une base de données réunissant près de 5 000 services et ressources qui peuvent vous être utiles (services à domicile, services de transport gratuit, hébergement, etc.) – ou communiquez avec le Service d'information sur le cancer au 1 888 939 3333 pour qu'un spécialiste en information vous aide à trouver les ressources.

Belle et bien dans sa peau

Lorsqu'un diagnostic de cancer tombe, toute la vie est bousculée. Pour aider les personnes atteintes à garder le moral, Belle et bien dans sa peau offre aux femmes en traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie, des séances de maquillage conçues pour répondre à leurs besoins. Des conseils sur les soins de la peau, les prothèses capillaires et les coiffures adaptées à la perte temporaire des cheveux sont donnés par des cosmétologues professionnelles, en petits ateliers ou en séminaires.

Ce programme, gratuit pour toutes les femmes qui vivent avec le cancer, est une initiative de la Fondation de l'Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums. Les sessions de Belle et bien dans sa peau sont offertes à travers le pays, principalement dans les hôpitaux et les centres de cancérologie. La Société canadienne du cancer est associée à cette heureuse initiative depuis ses tout débuts en 1992.

Fusion FormeL

Au dernier congrès provincial, nous avons eu la chance de rencontrer madame Joanne Tremblay de Fusion FormeL de Chicoutimi. Cette femme inspirante décide, à 42 ans, de faire le grand saut et de quitter son travail pour réaliser un rêve, soit de posséder sa propre clinique d'esthétique et de se consacrer aux femmes atteintes de cancer.

Après plusieurs semaines de recherches, elle déniche l'endroit idéal et se porte acquéreur d'une clinique d'esthétique déjà existante. Son but est de conserver la clientèle habituelle et de modifier un peu les lieux afin d'avoir un endroit privé pour y recevoir les femmes atteinte de cancer. Entre 2004 et 2013, elle fera l'acquisition de l'immeuble qui regroupe Fusion Coiffure & Esthétique et fondera Fusion prothèse capillaire à Chicoutimi et à Alma et achètera la boutique de lingerie FormeL qui se spé-

cialise dans la lingerie adaptée pour les femmes ayant eu un cancer du sein.

Depuis quatre ans, elle travaille à temps complet dans sa boutique de lingerie, Fusion FormeL, et offre les services de remplacement capillaire pour femmes, hommes et enfants. Sa force est de refaire le look, tel qu'il était avant la chute des cheveux, tout cela dans un endroit discret, loin des regards et en toute discrétion.

Dans cette boutique, elle offre des chapeaux, des foulards, de la teinture post-chimiothérapie et aussi des traitements du cuir chevelu. Spécialisée dans la vente et l'ajustement de prothèses mammaires complètes ou partielles, elle offre aussi des soutiens-gorge, des camisoles post-chirurgie, des vêtements de sport et des maillots de bain adaptés à toutes les conditions. Tous ses vêtements correspondent aux dernières tendances de la mode et conviennent à toutes, même à celles n'ayant subi aucune chirurgie. De plus, elle accompagne ses clientes dès le diagnostic et tout au long du protocole de soins. Elle peut même faire toutes les démarches nécessaires pour l'aide financière dont elles ont droit.

Héroïne du patrimoine

En octobre dernier, pour célébrer les 25 ans de Belle et bien dans sa peau au Canada, l'organisme de bienfaisance a nommé 25 héros et héroïnes du patrimoine. Chacun de ces héros et héroïnes personnifie l'essence même de la mission de Belle et bien dans sa peau, c'est-à-dire de soutenir les femmes atteintes de cancer et de leur permettre de garder le contrôle. Joanne Tremblay est l'une de ces héroïnes. Elle a procuré un soutien inébranlable et plaidé pour la cause en tant que bénévole depuis près de deux décennies au Québec.

De nombreux prix et nominations

Joanne Tremblay a été récompensée à plusieurs autres reprises par ses pairs. Entre autres, en mars 2012, elle a été lauréate du prix Femme d'inspiration du Saguenay-Lac-St-Jean dans la catégorie Soins du corps et de santé et elle a reçu un certificat de reconnaissance pour le bénévolat auprès des gens atteints de cancer via le programme Belle et bien dans sa peau de Ville Saguenay. En novembre 2007 elle était aussi finaliste du prix Femmes d'affaires de l'année de la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay.

Donner au suivant

Tout le parcours de Joanne Tremblay a débuté il y a 17 ans. Étant esthéticienne de formation, elle voulait aider sa mère atteinte de cancer dont les traitements avaient laissé des traces visibles. Dans le cadre d'une activité professionnelle elle a la chance de visiter un kiosque Belle et bien dans sa peau. De retour chez elle, elle prend tous les renseignements nécessaires et démarre, quelques mois plus tard, les ateliers Belle et bien dans sa peau dans sa région. Son but premier était de redonner et de partager ses connaissances beauté, pour avoir la satisfaction de voir les visages illuminés, le temps d'un après-midi. Elle croit fermement que le fait de prendre soin de soi pendant la maladie est un pas vers la guérison. Après 17 années de travail, elle ressent toujours ce bonheur de voir les femmes continuer d'être belles et bien dans leur peau.

Sites Internet consultés :

Société canadienne du cancer : www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc
Belle et bien dans sa peau : https://lgfb.ca/fr/ressources/faire-face-au-cancer-ensemble/heroine-joanne-tremblay/
Fusion FormeL : http://fusionformel.com/entreprise

Merci à notre PARTENAIRE COLLABORATEUR

Pfizer

Merci à nos PARTENAIRES ASSOCIÉS

Ville de Saguenay au service du citoyen

Desjardins

La langue de Molière bousculée ?

Par Lise Courteau

Ce sont près de 275 millions de personnes qui parlent français dans le monde. Au cours des siècles, la langue française a largement évoluée et son orthographe a fait l'objet de plusieurs réformes.

Selon un article du journal Le Figaro, publié le 25 décembre 2016, le français se classerait troisième langue des affaires au monde.[1] Un second article du même journal publié le 26 mars 2017, titrait que le français serait la cinquième langue la plus parlée au monde.[2]

Selon l'Organisation internationale de la francophonie, le français est la deuxième langue apprise comme langue étrangère, la quatrième utilisée sur Internet et il y aurait plus de 125 millions de personnes en apprentissage du français.[3]

Mais qu'en est-il au Québec et au Canada? Selon les données de Statistiques Canada[4], le français reculera au Québec comme au Canada d'ici vingt ans. L'anglais continuera d'exercer un fort pouvoir d'attraction chez les immigrants et les immigrantes et pourrait transformer le portrait linguistique dans tout le pays.

Les défis de la langue française

Au moment de leur arrivée au Québec, les nouveaux arrivants doivent apprendre le français. On le sait bien : apprendre le français ce n'est pas toujours simple. Même si la langue française comporte beaucoup de défis, l'apprentissage est plus rapide avec les enfants. Mais pour les adultes, c'est une autre paire de manches! Un immigrant sur cinq ne peut toujours pas tenir une conversation en français, même si certains d'entre eux sont arrivés au pays dans les années 1980 et même avant.

D'après les projections de Statistiques Canada, en 2036, la proportion de la population qui a la langue française pour langue maternelle ne sera plus que de 69%, alors qu'elle était de 79% en 2011.

Mais si la langue de Molière perd de la vitesse au Québec, il se pourrait bien que nous y soyons pour quelque chose! Le résultat d'un sondage de La Presse faisait état, en 2010, que 64% des cégépiens et cégépiennes préféraient la culture anglophone à la culture québécoise[5]. Plusieurs entreprises québécoises utilisent l'anglais, même à l'interne, pour faciliter leurs relations commerciales.

Et qu'en est-il des québécoises et des québécois « de souche »? Est-ce que le français utilisé est toujours correct? Les journalistes, les humoristes, les animatrices et animateurs de radio ou de télévision, utilisent-ils un bon français pour communiquer? De toute évidence, non. Il s'agit souvent d'un français douteux et parsemé d'anglicismes.

Alors, si bon nombre de personnes semblent ne pas se soucier de bien utiliser le français, comment faire pour prouver aux nouveaux arrivants ou à une entreprise étrangère que nous voulons sauvegarder la langue officielle du Québec? Faire des erreurs ou des fautes de grammaire est tout à fait normal. La langue française est très complexe et elle continue d'évoluer.

Le cyberlangage ou langage 2.0

C'est bien connu : le langage employé par les jeunes sur les réseaux sociaux est souvent incompréhensible. Selon plusieurs enseignants et enseignantes, les élèves savent faire la différence entre le langage internet et le français utilisé dans un cadre scolaire. Ces propos rejoignent les conclusions d'un rapport publié en 2008 par le Comité d'experts sur l'apprentissage du français au Québec. Dans ce rapport, le Comité affirme qu'il ne faut pas montrer du doigt le langage 2.0 comme responsable des problèmes des élèves en français. Une étude canadienne sur l'impact du cyberlangage, menée en 2009 par la psychologue Connie Varnhagen de l'université de l'Alberta, indique que les jeunes qui excellent à manier ce dialecte virtuel sont souvent les plus habiles en orthographe.

La réforme de l'orthographe

Ognon ou oignon? Nénufar ou nénuphar? Disparaître ou disparaitre? Tous sont bons. La réforme de l'orthographe, qui date de 1990, a fait bondir plus d'un à l'époque, et encore aujourd'hui. Ces modifications ont été publiées le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*, mais ce n'est qu'en juin 2008 que le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* a fait de l'orthographe révisée « la référence ». Toutefois, rien n'a alors vraiment changé, puisque les enseignantes et les enseignants n'étaient pas tenus d'inculquer la nouvelle orthographe de ces mots aux élèves.

En 2016, les éditeurs de manuels scolaires de France ont décidé de mettre de l'avant l'orthographe rectifiée dans leurs livres destinés aux élèves français, et ce, même si certains le déplorent. L'accent circonflexe a donc vu son sort scellé, sauf pour les mots où l'accent joue un rôle, comme par exemple le mot « jeûne ». Si nous enlevons l'accent, le mot a un tout autre sens.

Ces rectifications sont diverses. Elles visent à simplifier des règles, à supprimer des exceptions et portent, notamment, sur le trait d'union, le tréma et les accents ou encore les consonnes doubles ou le participe passé des verbes pronominaux. Si certains mots nous font sourciller, d'autres nous sont déjà familiers.

L'enseignement de l'orthographe rectifiée au Québec se fait graduellement, au rythme de l'arrivée des diplomées et diplomés de l'enseignement sur le marché du travail, ceux-ci l'ayant appris durant leur formation.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) parle de rectifications de l'orthographe et non de réforme de l'orthographe, une réforme étant un changement profond. De même l'expression *nouvelle orthographe* laisse entendre qu'il s'agit d'une réforme orthographique d'envergure, ce qui n'est pas le cas. Toujours selon l'OQLF, l'emploi des graphies traditionnelles et nouvelles démontrent que nous sommes dans une période de transition.

Vous trouverez sur le site de l'OQLF une banque de dépannage linguistique de mots conformes aux rectifications de l'orthographe. De plus, ils mentionnent que ni les graphies traditionnelles, ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives.

Le masculin l'emporte sur le féminin

Toutes sortes de raisons peuvent nous amener à penser qu'un débat sur l'abandon de cette règle serait légitime.

Si cette règle de grammaire vous semble désuète, sachez qu'en fait elle est plutôt récente. « *Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte* » affirmait l'abbé Bouhours en 1675. « *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* » complétait en 1767 le grammairien Nicolas Beauzée.

Le masculin l'emporte donc sur le féminin seulement au XVIIIe siècle. Auparavant, c'était la règle dite « de proximité » qui se pratiquait. On accordait l'adjectif avec le nom le plus proche. Comme, par exemple, dans le cas du masculin qui l'emporte, nous dirions : *le pantalon et la robe sont verts*, avec la règle de proximité ce serait : *le pantalon et la robe sont vertes*.

En 2012, madame Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au Centre national de Recherche scientifique, affirmait au journal Le Monde que cette règle grammaticale « *nous renvoie à la monarchie absolue, au Roi-Soleil et au catholicisme triomphant. La Langue, c'est l'architecture de la pensée. Nous sommes au XXIe siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire.* »

En France, trois cents quatorze membres du corps professoral de tous les niveaux et une centaine de personnalités publiques (journalistes, écrivains, écrivaines, artistes, etc.) se sont engagés à cesser d'enseigner cette règle de grammaire en signant un manifeste[6]. Une des raisons de cet engagement est que cette règle de grammaire induit des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe sur l'autre. Dans ce manifeste, on peut y lire que « *La lutte contre les stéréotypes de genre, qui est essentielle au progrès de l'égalité réelle des femmes et des hommes, ne peut être efficacement menée si cette maxime* (du masculin qui l'emporte sur le féminin) *n'est pas mise au ban de l'école.*

Le français en danger?

Dans le préambule de la Charte de la langue française, on peut y lire que la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité. Nous nous sentons rassurés par l'encadrement fourni par cette Charte et plusieurs organismes veillent à son application. Cependant, beaucoup de personnes ignorent le pourquoi de la Charte de la langue française et peu en connaissent les grandes lignes. Selon le Secrétariat à la politique linguistique, cette méconnaissance ne pourra, à la longue, qu'avoir des effets négatifs sur la force d'attraction du français.

Qu'adviendra-t-il de la langue française dans les prochaines décennies? Va-t-elle péricliter? Va-t-elle se féminiser? En attendant, la féminisation du français se propage à grande vitesse, à l'image des noms de métiers au féminin, un phénomène parti du Québec avant d'atteindre la Suisse, la Belgique et la France.

1 www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2016/12/25/37002-20161225ARTFIG00001-le-francais-se-hisserait-au-3e-rang-des-langues-les-plus-parlees-au-monde.php

2 http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/03/26/37002-20170326ARTFIG00003-le-francais-5e-langue-la-plus-parlee-au-monde.php

3 https://www.francophonie.org/274-millions-de-francophones-dans.html

4 http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2017003-fra.pdf

5 http://www.lapresse.ca/arts/dossiers/les-jeunes-et-la-culture/201003/11/01-4259646-le-francais-bof.php

6 https://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin

UNE COMBATTANTE *de feu*

Par Georgette Roy

Vanessa Massé, première femme à intégrer le Service de sécurité des incendies de Cowansville depuis sa fondation il y a 136 ans.

Elle a toujours rêvé de devenir pompière. Elle aime relever des défis. C'est lors d'un défi lancé par un ami pompier de Cowansville en 2015 qu'elle réalise avoir les capacités physiques pour l'atteindre. Elle a monté les 1 125 marches des 48 étages de la Tour de la Bourse de Montréal vêtue d'un habit de combattant du feu.

Son parcours pédagogique l'amène à devenir préposée aux bénéficiaires, métier qu'elle exerce présentement à l'Hôpital Brome-Missisquoi de Cowansville. Après avoir envoyé sa candidature comme pompière, on lui accorde une entrevue. Suite à cette entretien elle a dû passer un test médical, un test psychométrique ainsi qu'un test physique avant de passer une entrevue devant deux capitaines. Elle a ensuite reçu la confirmation de son embauche.

Elle a fait son arrivée au sein de la brigade au milieu d'août. La nouvelle recrue, âgée de 25 ans, recevra une formation en caserne qui lui permettra d'être pompière auxiliaire et d'offrir du support à ses confrères lors des interventions en apportant les outils et le matériel nécessaire ou en remplaçant leur bonbonne d'oxygène. Comme recrue, elle a déjà participé à deux incendies à Cowansville. Elle ne regrette pas son choix. En janvier 2018, Vanessa débutera son cours de pompière. Au fur et à mesure qu'elle apprendra différentes techniques, elle pourra les mettre en pratique lors d'un feu. Elle recevra également une formation pour devenir première répondante.

Elle a été bien accueillie au sein de l'équipe. Ils sont respectueux envers elle. Vanessa sent qu'elle fait partie de la brigade. Le capitaine, Gilles Deschamps, de la caserne de Cowansville, est heureux de pouvoir compter Vanessa parmi eux. Ils sont convaincus qu'elle apportera un côté différent à leur équipe.

Depuis son défi en 2015, elle a participé à tous les défis gratte-ciel servant à ramasser des fonds pour la dystrophie musculaire du Québec. En mai, elle participera à celui de La Tour Deloitte (46 étages et 1188 marches). Elle s'y présentera en tenue intégrale de combat, connectée à un appareil de protection respiratoire individuel autonome (APRIA). Le poids de cet habit de combat peut dépasser 50 livres. À lui seul, l'APRIA pèse plus de 25 livres.

Comme l'Afeas veut l'égalité entre les femmes et les hommes, elle est très heureuse d'apprendre qu'une recrue reçoit le même salaire qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme.

Elle conseille à toutes les femmes de ne pas avoir peur de foncer et de se diriger vers des métiers non-traditionnels. Il faut se dire qu'on est capable.

Au niveau de la province, seulement 2% des casernes, excluant celles de l'île de Montréal, comptent des femmes au sein de leurs brigades. L'Afeas de Cowansville est fière que Vanessa Massé fasse partie de ce pourcentage.

Nous l'accompagnons dans tous ses défis. Félicitations!

Critères de recevabilité 2018

Par Lise Courteau

1. Les propositions d'ordre régional (propositions qui s'adressent à des instances régionales ou locales) ne sont pas étudiées par le palier provincial.
2. Toutes les propositions doivent bien identifier les principes ou généralités sous-jacents aux demandes formulées (parfois, si le principe est bien identifié, selon l'évolution du dossier, l'Afeas peut proposer d'autres modalités).
3. On accepte tous les avis de motion (propositions visant à modifier les règlements Afeas). Après l'adoption au congrès régional, celles-ci seront acheminées au conseil d'administration provincial qui reçoit ces propositions et en dispose.
4. Toutes les propositions de régie interne sont acceptées. Toutefois, après l'adoption au congrès régional, celles-ci seront acheminées au conseil d'administration provincial qui disposera des propositions relevant de ses pouvoirs.
5. On accepte les propositions reliées à la condition féminine. (Définition de la condition féminine : les propositions reliées à la condition féminine doivent viser à l'avancement de la condition féminine, à contrer la pauvreté et la violence ou avoir des répercussions spécifiques pour les femmes.)
6. On accepte les propositions reliées à un débat de société. (Définition de débat de société : on appelle un débat de société lorsqu'il y a une commission parlementaire qui se déroule ou encore un comité interministériel qui siège et qui invite les intervenantes et intervenants à se prononcer sur le sujet en cause, pour donner la parole au grand public et aux regroupements qui veulent déposer des mémoires).
7. On accepte les propositions reliées aux thèmes à l'étude de l'année précédente et de l'année en cours (Guide d'animation).
8. On accepte les propositions visant à modifier ou enrichir des positions déjà adoptées lors des dix derniers congrès provinciaux (l'Afeas qui présente la proposition devra cependant identifier ces propositions).
9. Ordre d'étude des propositions – Le comité des résolutions, après avoir pris connaissance de toutes les propositions rencontrant les critères de recevabilité, proposera l'ordre d'étude des propositions lors du congrès.

Des critères qui servent de guide

Chaque année, les critères de recevabilité sont proposés par les membres du comité des résolutions, puis le conseil d'administration provincial peut apporter des modifications avant de les adopter. Les critères servent à éviter l'éparpillement pour se concentrer sur les sujets qui sont en lien avec la mission de l'Afeas. Ils servent de guide.

Les critères

En fait, il y a six critères sur lesquels vous devez vous appuyer pour faire une proposition :

- avis de motion;
- régie interne;
- condition féminine;
- débat de société;
- thèmes à l'étude (guide d'animation);
- propositions visant à modifier ou enrichir nos positions.

Il est important de s'y référer et de voir si ce que nous pensons proposer entrera bien dans un de ces critères, sinon, il y aura de bonnes chances que la proposition soit refusée.

Cheminement d'une proposition

Les propositions, après l'adoption aux congrès régionaux, sont acheminées au secrétariat provincial. Les membres du comité des résolutions se mettent au travail : elles étudient la recevabilité de chaque proposition, puis rédigent les états de fait, afin que tout soit prêt à temps pour l'impression du document de travail du congrès provincial. Grâce à tous les « attendus » et « considérants », qui sont de plus en plus raffinés et étoffés, le travail des membres du comité devient plus facile. Après le congrès provincial, les propositions adoptées deviennent les positions officielles de l'Afeas. Dans le courant de l'automne suivant, un recueil des propositions est produit, puis nous passons à l'action pour réclamer la mise en application par les autorités concernées.

Refus d'une proposition

Avant de refuser une proposition, le comité vérifie minutieusement les « attendus » et « considérants ». Après consultation auprès d'une personne chevronnée, ce sera d'un commun accord que nous arriverons à une décision : acceptée ou refusée. Il est souvent arrivé que des propositions soient refusées, car elles ne répondaient à aucun des critères.

Avant de commencer

Avant de commencer à travailler sur une proposition, posez-vous tout de suite la question : Dans quel critère puis-je la présenter? Lisez les spécifications pour chaque critère. Cela pourrait éviter bien des déceptions pour vous, ainsi que pour les membres du comité qui ont la difficile tâche d'aviser les Afeas concernées par un refus.

Par Lise Thériault

Voici le deuxième de trois articles sur le rapport de la femme avec l'argent, sujet du guide d'animation 2017-2018

Le budget, l'indispensable outil

Mais qu'est-ce que j'ai fait avec ça??? C'est souvent la question que nous nous posons lorsque nous réalisons que le 50 $ que nous avions, lundi, dans notre portefeuille, est réduit, mercredi, à 8 $! Et commence alors le pénible exercice de mémoire, refaisant pas à pas nos activités à la recherche de cet argent disparu.

Bien sûr que nous arrivons à retrouver ces 42 $. En fait, généralement, on se souvient de 35 $ de dépenses. Les 7 $ restants nous échappent; pas grave, ce n'est pas la fin du monde. Sauf que plus ou moins 7 $ par semaine, au bout de l'année, ce sont plus de 300 $ qui sont disparus sans que l'on sache très bien où ils sont allés.

Comment éviter que nos dollars se retrouvent dans les limbes? Faire un budget.

Exercice pénible

Juste le mot nous fait grincer des dents. Inscrire sur papier nos revenus et nos dépenses pour s'apercevoir que ça ne balance pas, c'est pas très tentant. Pourtant, la meilleure façon de contrôler nos finances, c'est de regarder la situation en face, sans s'illusionner et surtout, sans espérer que les problèmes se règlent d'eux-mêmes.

Mais pour celles d'entre nous que les fins de mois angoissent, pour qui le 30 du mois est synonyme de brûlures d'estomac, pour celles qui doivent faire le tri parmi les comptes à payer et qui craignent la voix du créancier lorsque le téléphone sonne, il est grand temps de donner un coup de balai.

Première étape

Pour celles qui vivent en couple, il est crucial d'impliquer le conjoint dans l'exercice que vous vous apprêtez à faire. Le fait de vous occuper des finances familiales ne signifie pas que vous deviez en porter toutes les conséquences sur vos épaules.

Le couple étant composé bien souvent d'une personne économe et d'une personne dépensière, l'implication des deux conjoints permettra de discuter du point de vue de l'un et de l'autre et d'en arriver, idéalement, à une méthode commune.

Le site www.toutbiencalcule.ca vous offre un test qui vous permettra de savoir si vous êtes en contrôle de vos finances ou pas. Ce test ne vous libérera pas de la nécessité de faire un budget mais vous indiquera plutôt si le chemin à parcourir pour atteindre la sérénité financière sera plus ou moins long.

Avant de tenter de faire un budget avec tous les outils que l'ordinateur nous offre, il vaut peut-être mieux prendre papier et crayon et faire l'inventaire de l'argent qui rentre mensuellement et de l'argent qui sort pour cette même période.

Ensuite, il faut laisser reposer cette liste pour au moins vingt-quatre heures. Pourquoi? Parce que c'est immanquable, cette liste va s'avérer incomplète. Les oublis les plus fréquents, ce sont ces petites dépenses, ces petits riens tels les billets de loterie, les bonbons et autres petites gâteries.

L'autre erreur courante, c'est d'utiliser le montant brut des revenus. Le budget doit se faire avec l'argent net, c'est-à-dire le vrai montant dont on dispose pour vivre.

Deuxième étape

Lorsque les vrais chiffres sont connus, il ne faut pas céder au découragement mais plutôt analyser la situation. Cette analyse permet d'identifier les dépenses qui accaparent la majeure partie des revenus. Souvent, les dépenses pour se loger, se chauffer, s'assurer, se véhiculer prennent un gros pan des revenus et sont difficilement compressibles.

C'est à cette étape qu'il faut faire l'inventaire de nos habitudes de vie. Les dépenses engagées sont-elles en rapport avec les revenus? Ai-je trop de loisirs? Est-ce que je prévois mettre de l'argent de côté ou si je vis au jour le jour?

Troisième étape

Choisir un modèle de budget qui nous convient. L'ordinateur regorge de modèles faciles à utiliser; certains programmes font même les calculs. Pour celles qui n'ont pas d'ordinateur, un petit cahier suffira.

Deux colonnes : revenus mensuels, dépenses mensuelles. Les dépenses hebdomadaires devront être multipliées par quatre (épicerie, par exemple) et les dépenses annuelles (assurances) devront être divisées par douze.

Au début, l'exercice du budget devra être fait hebdomadairement, le temps de prendre l'habitude et d'avoir les chiffres en tête.

L'important est de ramasser tous les reçus de caisse et de les mettre dans une enveloppe. Pour les dépenses sans reçus (billets de loterie, par exemple), indiquer sur cette même enveloppe la dépense. Il est important de tout calculer.

C'est le moment de faire le test suggéré sur le site www.toutbiencalcule.ca qui vous aidera à déterminer quel genre de consommatrice vous êtes. Ce test est très utile parce qu'il pourrait mettre en lumière des comportements dans nos façons de consommer qui mériteraient d'être corrigés.

Ce test devrait aussi être fait par le conjoint qui a, peut-être, lui aussi, quelques habitudes de consommation qui mériteraient d'être revues à la baisse.

Quatrième étape

Vent de panique! Les cartes de crédit sont utilisées au maximum! Même le remboursement minimal mensuel est astronomique! Vous n'arrivez pas à payer la marge de crédit. L'endettement est une chose : une hypothèque est une dette considérée comme « saine ». La dette contractée pour acheter cette « irrésistible petite robe noire » n'est pas une dette saine.

Et bien sûr, il y a le surendettement, c'est-à-dire le moment où vos dettes dépassent votre capacité de rembourser.

Vous ne voyez pas comment vous allez vous en sortir ? Sachez qu'il n'y a pas de recette miracle et que toutes les solutions qui existent pour sortir du surendettement font mal, prennent du temps et laissent des traces.

Plusieurs ressources peuvent vous aider. Vous pouvez commencer par demander de l'aide de votre conseiller à la banque ou à la caisse populaire. Ce spécialiste pourra voir avec vous s'il est possible de consolider vos dettes et de faire en sorte que vous n'ayez qu'un versement mensuel à faire.

Si votre situation est plus grave, vous pourriez vous adresser à un syndic. Vous pouvez en trouver un près de chez vous en consultant le site www.conseilsyndic.com . La première rencontre est gratuite. Ce professionnel analysera votre situation et vous suggérera le moyen le plus approprié pour régler votre problème de surendettement.

L'ACEF (www.consommateur.qc.ca) de votre région peut également vous aider à y voir plus clair.

Souvenez-vous que quelle que soit votre situation, il y a une solution!

Cinquième étape

Si votre situation financière n'est pas catastrophique mais plutôt insatisfaisante, il est temps de mettre les ciseaux dans vos cartes de crédit. Règle générale, c'est par elles que le malheur arrive. Si la possession d'une carte de crédit est sécurisante lorsque, par exemple, nous avons à faire de longs trajets en auto, il n'est pas nécessaire de l'avoir en mains pour faire la tournée des grands magasins.

Sixième étape

Profitez de la vie! Il y a beaucoup de satisfaction à vivre selon ses moyens, ne serait-ce que celle de dormir sur ses deux oreilles. Contrôler ses finances, ce n'est pas se priver de tout, au contraire, c'est prioriser les projets et trouver le moyen de les réaliser sans les angoisses du surendettement.

Sites consultés

www.conseilsyndic.com
Journal de Montréal – Comment choisir son syndic de faillite – 5 avril 2016 – Stéphane Desjardins
ACEF – www.consommateur.qc.ca
www.toutbiencalcule.ca

Je suis **victime** de **violence conjugale** ou d'**agression à caractère sexuel**, puis-je mettre fin à mon bail de logement ?

Par Me Erika Aliova

Oui, en vertu du Code civil du Québec (1), le locataire peut mettre fin à son bail de logement si, en raison de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint, ou en raison d'une agression à caractère sexuel, même par un tiers, sa sécurité ou celle d'un enfant qui habite avec lui est menacée.

Veuillez noter qu'il est possible de résilier un bail en raison de violence conjugale ou sexuelle même s'il n'y a pas eu de plainte portée à la police.

Le locataire doit faire parvenir à son propriétaire deux (2) documents requis par la loi :

1- Un *Avis de résiliation du bail en raison de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel*, qu'on trouve sur le site de la Régie du logement à l'adresse suivante : www.rdl.gouv.qc.ca/fr/pdf/RDL-818-E(06-06).PDF

2- Une *Attestation* qui reconnaît que le locataire a été victime de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel.

Comment obtenir cette attestation ?

Le locataire doit remplir une *Demande d'attestation en vue de la résiliation d'un bail pour motifs de violence ou d'agression sexuelle*. Ce formulaire ainsi que toute l'information nécessaire sur le sujet est disponible sur le site de Justice Québec à l'adresse suivante : www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/bail.htm

Où envoyer la demande d'attestation ?

Le locataire doit envoyer la demande d'attestation dûment assermentée avec une copie de son bail et un document, appuyant sa demande, provenant d'une personne en relation avec lui ou avec l'enfant (copie de la déposition à la police ou déclaration écrite d'un intervenant CAVAC, d'un médecin ou d'un autre intervenant mentionné sur le site de Justice Québec) :

- au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales du palais de justice le plus près de son logement, ou
- à la Cour municipale de Montréal (dans le cas où une plainte a été portée au Service de police de la Ville de Montréal pour violence conjugale ou sexuelle).

Lorsqu'il a obtenu l'attestation, le locataire envoie son avis de résiliation (en raison de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuelle) et l'attestation assermentée au propriétaire soit par courrier recommandé, par huissier ou par remise de main à main. Dans ce dernier cas, il est recommandé de faire signer un accusé de réception par le destinataire. Il est important de conserver la preuve de réception par le propriétaire, au cas où il contesterait la résiliation de bail devant la Régie du logement.

La résiliation du bail prend effet dans les délais suivants :

- pour un bail de 12 mois ou plus : 2 mois après l'envoi de l'avis;
- pour un bail de moins de 12 mois : 1 mois après l'envoi de l'avis;
- pour un bail à durée indéterminée : 1 mois après l'envoi de l'avis.

Il est important de noter que pendant le délai applicable, le locataire est responsable du paiement du loyer. Par contre, le locataire peut toujours s'entendre avec le propriétaire pour résilier immédiatement, ou à tout autre moment, le bail de logement. La responsabilité du locataire cesse également si le logement, libéré par le locataire, est reloué entre-temps.

Chronique juridique, vol. 7, numéro 3, mars 2015

(1) C.c.Q., article 1974.1..

Les ACEF,

pour vos droits, vos choix, vos finances

Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) existent depuis 50 ans et sont actives partout au Québec. Ces organismes communautaires et autonomes guident leurs interventions par des valeurs de justice sociale, d'équité et de solidarité. Bien que les ACEF soient spécialisées dans le budget individuel et familial, le crédit et l'endettement, leur mission prend racine dans un domaine beaucoup plus large : la protection des consommateurs.

Le Québec compte une trentaine d'associations de consommateurs spécialisées en finances personnelles, qui offrent des services de proximité aux individus et aux familles habitant leur territoire respectif. Les connaissances acquises des ACEF relatives au budget et à l'insolvabilité en font des chefs de file dans le domaine des finances personnelles. Cette reconnaissance s'est bâtie au terme de plusieurs luttes, mais bien du travail reste à faire pour réduire les iniquités sociales, principal cheval de bataille des ACEF.

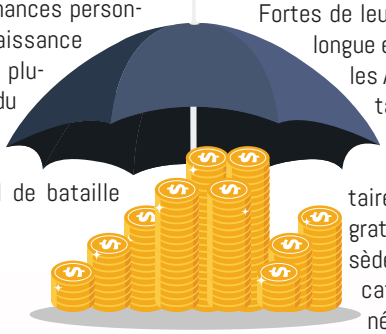

Origine des ACEF

Au cours des années 1950, le Québec s'industrialise. On entre de plain-pied dans la société de consommation. Un premier mouvement composé pour l'essentiel de femmes bénévoles voit le jour en 1947. Leur mandat est d'informer les femmes en matière de santé et d'alimentation, et de s'assurer de la qualité des produits consommés.

L'industrialisation du Québec est accompagnée par une syndicalisation accrue des travailleurs. Des responsables syndicaux prennent alors conscience que plusieurs familles doivent composer avec une précarité économique et des taux d'intérêt abusifs qu'imposent les sociétés de crédit. Ils cherchent à outiller les familles pour qu'elles maîtrisent mieux leur situation financière et adoptent une attitude de vigilance. Des premiers conseillers budgétaires sont ainsi formés et aideront les travailleurs en grève à Shawinigan. Ces premières expériences présideront à la création des ACEF à compter de 1965. En 1971, apparaît l'Office de la protection du consommateur et le premier Code de la protection des consommateurs, puis en 1978, la *Loi sur la protection du consommateur* fait son entrée.

Les ACEF ont, au fil des années, fait des représentations auprès des différentes instances gouvernementales et contribué à la mise en place de nombreux moyens pour minimiser l'impact de l'endettement sur les familles.

Services de proximité neutres et objectifs

Fortes de leur expertise qui s'appuie sur une longue expérience acquise sur le terrain, les ACEF offrent aujourd'hui un éventail de services professionnels pour aider les individus et les familles. Les conseillères budgétaires, que vous pouvez rencontrer gratuitement avec rendez-vous, possèdent les compétences, les qualifications et les connaissances nécessaires pour bien évaluer la situation financière des personnes et leur présenter des scénarios ou des solutions qui s'appliquent à leur contexte. Elles sont au fait des programmes d'aide, des ressources existantes tant dans leur région qu'à l'échelle nationale. Qui plus est, grâce à l'autonomie des associations, les conseillères se démarquent par leur indépendance à l'égard de toute institution.

Défense des droits des consommateurs

Militer pour les droits de l'ensemble de la population est intrinsèque à la mission des ACEF. Elles se préoccupent particulièrement des atteintes portées aux droits et aux intérêts des personnes vivant des situations d'inégalité, de vulnérabilité, de discrimination ou d'exclusion. Elles agissent en vue de l'amélioration des conditions de vie des consommateurs par la défense de leurs droits sur les plans économique et social.

Budget et endettement

Le budget étant un élément clé pour l'atteinte d'une bonne santé financière, les ACEF ont à cœur d'améliorer les compétences des personnes dans ce domaine en les outillant dans leur apprentissage de notions budgétaires en vue d'améliorer la gestion de leurs finances personnelles.

Endettement

Les ACEF possèdent une expertise considérable et unique sur les questions touchant le crédit et l'insolvabilité des consommateurs. Elles viennent en aide aux personnes qui vivent des problèmes d'endettement. Elles les guident dans l'évaluation de leur situation financière et dans la recherche de solutions, et les informent des conséquences et des implications de chacune.

Éducation

Vouées à l'information et à l'éducation des citoyens, les ACEF offrent des ateliers, des cours sur le budget et des conférences, réalisent des interventions médiatiques, diffusent de l'information sur leurs sites web, produisent des outils et des guides et publient des bulletins à l'intention de leurs membres.

Comment trouver votre association

Pour trouver l'ACEF ou le service budgétaire de votre territoire, consultez la page Web « Votre association » du site Toutbiencalcule.ca. Vous n'aurez qu'à y inscrire votre code postal et le tour sera joué!

ACEF de l'Est de Montréal

Par Pierrette Alix

Connaissez-vous le jeu *BAGOU – La folie des mots?*

C'est un jeu de société créé par Daniel Jasmin, lequel voulait aider les Québécoises et Québécois à mieux s'exprimer et à enrichir leur vocabulaire. Aujourd'hui, la version conventionnelle n'est plus en circulation. Cependant, il existe une nouvelle version. Celle-ci est numérique pour les cellulaires et les tablettes. C'est Thomas Jasmin, le fils du créateur, qui en a fait cette version.

Le jeu Bagou original a été vendu à près de 100 000 exemplaires en France et au Québec entre 1998 et 2015. Ce jeu vous permettra d'améliorer grandement votre façon de vous exprimer. L'essayer, c'est l'adopter!

La version de base est gratuite et disponible sur l'App Store ou sur GooglePlay.

L'affaire « personne »

Le 18 octobre, le Canada célèbre la Journée de l'affaire « personne ». Chaque année, au cours de ce mois, les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » sont décernés.

Six femmes se méritent cet honneur. Il s'agit de :

- Betsy Bury, Saskatoon (Saskatchewan)
- Micheline Dumont, Sherbrooke (Québec)
- Ramona Lumpkin, Ph.D., Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Elizabeth Sheehy, Ottawa (Ontario)
- Linda Slanina, Kitimat (Colombie-Britannique)
- Melissa Sariffodeen (prix jeunesse), Toronto (Ontario)

Les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » ont été institués en 1979, à l'occasion du cinquantenaire de cette cause déterminante. Le prix jeunesse a été lancé en 2000.

Isabelle Hudon est nommée ambassadrice du Canada à Paris

C'est le 29 septembre 2017 qu'Isabelle Hudon est nommée ambassadrice du Canada à Paris par la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland. Elle devient la première femme à occuper ce poste.

Avec cette désignation, la parité hommes-femmes des ambassadeurs canadiens auprès des pays du G7 est atteinte.

Dans son allocution, madame Hudon explique : «J'enseigne beaucoup aux femmes le fait que, quand on reçoit un appel pour relever un nouveau défi, la seule question qu'on doit se poser, c'est "Est-ce que ça me tente ou pas" et non pas "Est-ce que je vais être capable, est-ce que je vais être bonne"»?

http://cdeacf.ca/actualite/2017/10/10/gouverneure-generale-canada-reconnait-contribution

http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/09/29/isabelle-hudon-est-nommee-ambassadrice-du-canada-a-paris_a_23227682/

http://cdeacf.ca/actualite/2017/10/10/gouverneure-generale-canada-reconnait-contribution

http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/09/29/isabelle-hudon-est-nommee-ambassadrice-du-canada-a-paris_a_23227682/

Prix *Ensemble contre l'intimidation*

Le 5 octobre 2017, le prix *Ensemble contre l'intimidation* était décerné à trois lauréats d'exception. La cérémonie se tenait à l'hôtel du Parlement, à Québec. Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard et la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau, de même que Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de leurs collègues de l'opposition, le député de Rimouski, Harold LeBel et la députée de Repentigny , Lise Lavallée, étaient présents.

Dans la **Catégorie Individu** : Chantale Potvin a reçu le prix. Enseignante de 5e secondaire, Chantale Potvin lutte contre l'intimidation depuis des années. Active au sein de son école, elle procède, chaque année, au jumelage des élèves de 1er secondaire avec un élève de 5e secondaire.

Dans la **Catégorie Organisation** : Les GRIS du Québec (Groupe de recherche et d'intervention sociale du Québec) ont reçu le prix. Avec plus de 450 intervenants bénévoles gais, lesbiennes ou bisexuels, les groupes de recherche et d'intervention du Québec sont aujourd'hui les principaux organismes québécois visitant les écoles pour parler d'homosexualité, de bisexualité et de transsexualité. Ces visites prennent la forme de témoignages donnés par des bénévoles spécialement formés.

Dans la **Catégorie Milieu scolaire** : La Commission scolaire des Navigateurs a reçu ce prix. Regroupant 36 écoles primaires et 11 écoles secondaires, la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) se démarque en étant l'une des commissions scolaires qui ait réalisé un portrait des manifestations de violences (SEVEQ) pour l'ensemble de leur territoire. En mobilisant tous ses établissements, la CSDN a su arriver à une vision intégrée de la gestion des comportements, de la prévention de la violence et de la réussite éducative, en vue de créer des milieux de vie éducatifs, bienveillants et inclusifs.

www.intimidation.gouv.qc.ca.

La pétition comme moyen d'action

Par Céline Duval,
présidente de l'Afeas locale Granby

Initier une pétition

Toutes les citoyennes et tous les citoyens du Québec peuvent, par l'intermédiaire d'un député, adresser une pétition à l'Assemblée nationale. Qu'elle soit sur support papier ou en version électronique, les mêmes règles s'appliquent pour la rédaction et le déroulement d'une pétition.

La pétition doit demander un redressement d'un grief qui relève de l'État québécois; elle doit contenir un texte d'un maximum de 250 mots, comprenant un exposé des faits clair et précis et une demande d'intervention bien détaillée.

Une fois le libellé approuvé par l'Assemblée nationale, la pétition peut être mise en ligne ou imprimée et distribuée pour recueillir les signatures. Là aussi, il y a des règles à respecter.

Signer une pétition

Si la pétition existe en version électronique et sur support papier, on ne peut la signer qu'une seule fois. Pour la version électronique, sur le site de l'Assemblée nationale, on trouve sous l'onglet *Exprimez votre opinion*, la liste des pétitions en cours. On remplit les cases en suivant les indications. Les pétitions en lignes sont toujours considérées conformes puisqu'elles sont vérifiées au fur et à mesure.

En ce qui concerne la version papier, le libellé doit apparaître sur toutes les copies, on ne peut pas signer à l'endos ni sur une feuille à part. Comme toutes les signatures sont vérifiées avant d'être comptabilisées, il est extrêmement important de signer correctement si nous voulons que notre signature compte. Si la ligne réservée à l'identification de la signataire n'est pas remplie correctement, la pétition pourrait être rejetée par l'Assemblée nationale.

Dans une municipalité, plusieurs personnes peuvent porter les mêmes noms et prénoms; pour savoir laquelle a vraiment signé, il faut des indications précises. C'est l'adresse qui le confirme, il y a deux façons d'inscrire son adresse :

- Céline Duval Granby J2J 2V9 (ville et code postal)

  Ou

- Céline Duval 611- 500 Montée des Seigneurs, Granby (adresse et nom de la ville)

Après le dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale par le député en charge, l'Assemblée nationale dispose d'un délai d'environ trois mois pour donner une réponse à la personne initiatrice de la pétition. Plus la pétition est d'actualité ou de portée générale et qu'elle arrive en période préélectorale, plus elle a des chances de porter fruits. Quand plus de 5 000 électrices et électeurs se prononcent, les élus se sentent interpelés.

On oublie souvent qu'une citoyenne ou un citoyen peut agir sur les décisions gouvernementales; la pétition est le moyen le plus simple de conscientiser les élus sur une situation inadéquate tout en disant exactement le changement souhaité. C'est donc un excellent moyen d'action !

Par Pierrette Alix

Mères porteuses

Vous serez heureuses d'apprendre que la ministre de la Condition féminine du Canada, l'honorable Maryam Monsef, a reçu le recueil des propositions adoptées par l'Afeas lors du 50e congrès provincial. Son ministère s'emploie principalement à promouvoir l'égalité des femmes et des filles sur le territoire canadien en supprimant les obstacles à leur pleine participation, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la prospérité économiques et de l'élimination de la violence faite aux femmes. Elle croit donc que ce dossier revient à la ministre de la Santé, l'honorable Ginette Petitpas Taylor. Elle lui a fait suivre le dossier.

Pétition

Le projet rassembleur 2017-2018 sur « *Les femmes et l'argent* » a interpellé les membres Afeas de la province en entier. Quelle belle occasion de sensibiliser la population à cette dimension et organiser une action collective! Quoi de mieux qu'une pétition où toutes et tous se sentiraient concernés. Le thème choisi était : « *Prestation de décès pour tous* ». Le libellé de la pétition nous informait que cette prestation de décès était en vigueur depuis 1998. À l'époque, ce montant de 2 500 $ devait couvrir environ la moitié des frais funéraires. Nous savons toutes et tous que le coût de la vie augmente presqu'à tous les ans mais qu'en est-il de la prestation de décès? Vous avez bien deviné, ce montant n'a jamais été indexé au coût de la vie.

Nous savons que ce sont souvent les femmes qui en souffrent le plus car, dans plusieurs cas, elles n'ont pas cotisé suffisamment au Régime de Rentes du Québec afin de répondre aux critères d'admissibilité pour recevoir cette prestation.

Député François Bonnardel et Céline Duval, présidente de l'Afeas locale de Granby

Les membres Afeas ont travaillé fort pour recueillir l'appui de la population. Nous pouvons affirmer que 113 signatures électroniques et 5 489 signatures sur support papier ont été recueillies. La pétition a été déposée à l'Assemblée nationale le 19 octobre par le député de Granby, monsieur François Bonnardel. Celui-ci nous a informées, dans une conférence de presse à Granby, que depuis ses 10 ans de vie politique, c'était la première fois qu'il voyait une pétition d'une telle envergure. Bravo mesdames pour votre action ! Nous pouvons être fières des résultats. Vous avez bien compris le thème de cette année : « *Ensemble, vers des horizons nouveaux!* »

Denise Martel

Hommage

Madame Denise Martel, membre du conseil d'administration provincial était parmi les cinq (5) finalistes du prix Hommage 2017 de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie qui se déroulait le 6 juin dernier. Celle-ci représentait la MRC du Granit. C'est madame Rollande Pinard-Vigneux qui s'est mérité le prix. Félicitations aux personnes qui donnent de leur temps pour améliorer la condition de vie des aînés!

Violence... quel visage as-tu?

J'ai parfois le visage d'un père incestueux, d'un conjoint jaloux, d'un fils possessif, d'une fille agressive, d'une personne coléreuse qui dit des paroles haineuses.

Violence... où te caches-tu?

Je me cache à l'école, à la maison, sur la rue, dans les coins noirs. Je suis partout et nulle part.

Violence... seras-tu là dans 20 ans?

Je suis de tous les siècles. Il y a des gens qui savent me cultiver. Il y en a qui enrichissent la haine, l'envie, le désir, la vengeance.

Violence... que devons-nous faire pour que ton souvenir ne soit qu'un rêve?

L'Afeas était là !

Modification de la Loi des normes du travail : Le 5 septembre 2017, dans le cadre de consultations préparatoires pour l'élaboration d'un éventuel projet de loi, Hélène Cornellier a rencontré le chef de cabinet du ministère du Travail Pierre Milette, et une conseillère politique, Isabelle Dumont, pour leur faire part des demandes de l'Afeas. Celles-ci portaient principalement sur les mesures pour les parents et les aidantes / aidants.

Journée de réflexion sur le revenu minimum garanti : Le 15 octobre 2017, la présidente de l'Afeas, Hélène Tremblay, accompagnée de Lise Thériault, a participé à la Journée de réflexion sur le revenu minimum garanti organisée par le comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et du Conseil du statut de la femme. Cette journée visait à alimenter les réflexions sur les enjeux liés à l'implantation d'un revenu minimum garanti et à entendre les préoccupations des divers groupes interpelés par cette question.

Journée nationale des peuples autochtones : Le 2 novembre 2017, l'Afeas a appuyé la pétition pour faire de la Journée nationale des peuples autochtones une journée fériée nationale. Cette pétition a été mise en ligne par la députée de Laurier – Ste-Marie, Hélène Laverdière (NPD).

Baluchon Alzheimer : Le 24 novembre 2017, l'Afeas a appuyé le projet de Baluchon Alzheimer, en collaboration avec des organismes de l'Ouest canadien, déposé au programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada. Ce projet vise à développer du baluchonnage pour les familles francophones de l'Ouest du Canada dont des proches sont atteints d'Alzheimer.

Projet de loi 149 bonifiant le Régime de rentes du Québec : Le 29 novembre 2017, l'Afeas a signé, avec le Groupe des 13, une lettre adressée au ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, pour le féliciter d'avoir aligné le Régime de rentes du Québec avec celui du Canada et, ainsi, éviter de pénaliser les Québécoises et les Québécois lors de leur retraite. Nous avons aussi réitéré certaines de nos demandes de janvier 2017 concernant la rente de conjoint survivant, la mesure d'exclusion pour les années de revenu faible en raison de la présence de jeunes enfants et la retraite des personnes retraitées les plus pauvres.

Recensement 2021 : Le 10 novembre 2017, l'Afeas a répondu au sondage en ligne sur le contenu du Recensement de la population 2021. Nous avons à nouveau insisté sur la nécessité d'inclure une question sur les activités à la maison comme parents et aidantes / aidants, tout en expliquant les sources de données qui nous étaient utiles pour la rédaction de nos documents.

Consultations prébudgétaires fédérales 2018 : Le 6 décembre 2017, l'Afeas a répondu au sondage en ligne du ministère du Revenu fédéral portant sur le budget 2018. Elle a fait valoir l'importance de reconnaître le travail non rémunéré des Canadiennes et Canadiens, notamment en convertissant les crédits d'impôt non remboursables en crédits d'impôt remboursables. Elle a aussi fait valoir l'importance de ne pas axer les mesures budgétaires uniquement sur les métiers des nouvelles technologies qui profitent plus aux hommes mais sur l'ensemble des emplois, dont ceux dans les services, la culture, etc.

Opération tendre la main (OTM)

OPÉRATION Tendre la main

La violence envers les femmes et les filles concerne tout le monde. La violence n'est pas que physique, mais aussi psychologique, verbale et sexuelle. Chaque année, l'Afeas tient une campagne de sensibilisation contre la violence. Du 25 novembre au 6 décembre, les membres organisent des activités publiques à travers le Québec. Les Québécoises et les Québécois sont invités, à cette occasion, à porter le ruban blanc en forme de « V » inversé pour dire non à la violence.

De plus, le 8 décembre est consacré à la Journée contre l'intimidation. Soyez vigilantes et à l'affût de la maltraitance en dénonçant les abus.

C'est en 1997 que l'on souligne la première Opération tendre la main. Depuis, tous les ans, des groupes de membres Afeas sensibilisent la population à la violence sous toutes ses formes. Tous les groupes d'âges sont mis à contribution. Il n'y a pas d'âge pour abuser de la force ou d'utiliser des paroles blessantes.

Napperon OTM

Le napperon 2017 est sur le site Internet de l'Afeas et porte les couleurs du 50e anniversaire. Vous pouvez vous en servir et en faire imprimer le nombre que vous désirez pour le distribuer aux endroits stratégiques.

Par Lise Courteau

Je suis normale d'où je viens

France Cloutier, Éditions de la Paix, 290 pages, 2015

À la suite de l'agression sexuelle subie dans son milieu de travail, la vie de France ne sera plus jamais la même. Cette nuit d'horreur la plonge dans un gouffre qui bouleverse sa vie personnelle et professionnelle.

Intervenante de formation, elle a œuvré dans le milieu communautaire comme technicienne en éducation spécialisée et aussi comme coordonnatrice. Assoiffée de défis, elle a quitté son coin de pays pour poursuivre son travail d'intervenante au sein de différentes communautés autochtones du Québec.

Par une nuit froide de septembre 2008, un homme autochtone lui prend une partie d'elle-même. Ce livre raconte, dans le moindre détail l'agression qui a changé sa vie. Elle a dû réapprendre à vivre, n'étant plus la même personne. Elle a longtemps hésité à porter plainte, ayant peur du jugement de la communauté où elle travaillait : qui allait-on croire? La blanche ou l'autochtone? C'est en expliquant aux jeunes de la communauté la différence entre un bon secret et un mauvais secret, ce qu'il faut dire et ne pas dire, qu'elle a réalisé que, si elle n'en parlait pas, elle ne serait plus capable de regarder ses jeunes dans les yeux en faisant le contraire de ce qu'elle leur disait.

De la dénonciation jusqu'au tribunal, en passant par les tentatives de suicide, le dévoilement de l'agression à ses proches et la relation avec ceux-ci, elle franchit les difficiles étapes avec courage. Diagnostiquée d'un choc post-traumatique, France ne croit pas à la guérison. Par contre, elle croit à l'atteinte d'un mieux-être grâce aux différentes ressources et aux professionnels qui l'ont entourée. Elle a choisi de raconter son histoire pour briser le tabou du silence et donner la force aux victimes de se faire entendre. Un livre qui, à part les noms et les lieux qui ont été changés, relate les faits dans leur intégralité, sans romance.

Maintenant conférencière, elle sillonne la province pour sensibiliser les victimes d'actes criminels à l'importance de se faire entendre. Selon elle, il reste encore beaucoup à faire au niveau de la sensibilisation et elle espère que son livre et ses conférences pourront éclairer les victimes, l'entourage et même les intervenantes et intervenants.

Par Pierrette Alix

Zoélie l'allumette !

Marie Potvin, Éditions Les malins inc, 275 pages, 2017

Ce cinquième livre fait partie d'une série fantastique où l'imaginaire est présent à tout instant. Il est écrit en gros caractères donc il est facile à lire mais parfois l'intrigue demande une bonne dose d'imagination. Comme je le dis précédemment, c'est une série où l'irréel côtoie le réel. Il m'est même arrivé de me demander où j'étais rendue dans le déroulement de l'histoire. Est-ce que j'étais dans le présent ou est-ce que j'étais dans le passé.

Ai-je perdu mon âme d'enfant ! Parce qu'on s'entend, il s'agit d'un livre pour enfants. Il est question de fantômes, de sortilèges et de voyages dans le temps, soit en 1903, et où la vie d'autrefois est très différente de celle d'aujourd'hui. L'intrigue nous tient en haleine et les aventures sont palpitantes et amusantes.

Les saveurs gastronomiques de la bière

David Lévesque Gendron et Martin Thibault, Éditions Druide, 624 pages, 2017

D'abord paru dans une édition sous coffret, cet ouvrage comble les amateurs de bière et de dégustations diverses. Autant les sommeliers en herbe que les brasseurs maison ou les écoles de restauration et de sommellerie peuvent s'y référer.

Un livre très bien vulgarisé, qui met en vedette la bière et l'étonnante diversité des flaveurs offertes par la boisson alcoolisée la plus populaire de la Terre.

En passant par la dégustation, le processus et les ingrédients qui forment la bière, les auteurs partagent leur passion et leurs connaissances pour faire découvrir les meilleurs artisans et leurs bières. Vous y trouverez un guide d'accords mets et bière, les styles de bière regroupés par famille de flaveurs, les bons détaillants au Québec et les brasseries du Québec. Un travail colossal! Le photographe David Gingras, a su enrichir cet imposant volume avec des photos qui nous donnent le goût de déguster une bonne bière!

Cette encyclopédie de la bière, est une source d'information complète et facile d'accès. Sacré Best Beer Book in the World au Gourmand World Cookbook Awards, gagnant du prix littéraire du Mondial de la bière, lauréat d'or au concours des livres culinaires canadiens Taste Canada et finaliste au prix Marcel-Couture, il a une valeur sûre.

Puis nous nous sommes perdus de vue

Donald Alarie, Éditions de la Pleine Lune, 160 pages, 2017

Vingt-huit histoires racontées par l'auteur, un homme d'âge avancé, qui se souvient de différents événements vécus depuis son enfance. Il fait souvent preuve d'une grande tendresse envers les êtres qu'il a croisés au fil des ans et qu'il a, dans la plupart des cas, perdus de vue.

Des histoires dramatiques, sans savoir que ce l'était, parce qu'il était trop jeune pour pouvoir analyser et comprendre, jusqu'à des histoires assez comiques.

La lecture de ces histoires nous ramène immanquablement vers notre passé et nous fait revivre nos péripéties avec des personnes que nous avons perdues de vue. De mes amies de la petite enfance jusqu'à la vie adulte, plusieurs y sont passées. Ce livre, même s'il n'est pas très volumineux, a été long à lire, trop perdue dans mes souvenirs. Un beau moment!

Né à Montréal, Donald Alarie habite dans Lanaudière depuis 1973. Il a publié son premier livre il y a 40 ans. Il a publié environ 25 volumes: des romans, des nouvelles, de la poésie. Il a déjà remporté le prix du CALQ pour l'ensemble de sa production. Il a aussi été élu au Temple de la Renommée des arts de Lanaudière.

Les beautés de la Ville Éternelle

Par Lise Courteau

Cet automne, accompagnée de deux de mes sœurs et du conjoint de l'une d'elles, nous avions loué un petit appartement pour une semaine en plein cœur de Rome. Quelle ville! Milles choses à voir et à faire! Ville témoin de presque trois millénaires d'histoire !

Rome est la capitale de l'Italie. Le Vatican, deuxième plus petit pays du monde, couvre une superficie de 0,44 kilomètre carré et compte 824 habitants. Ce petit État, placé au cœur de Rome, indépendant depuis 1929, est dirigé par le Pape.

Étant logés à moins de un kilomètre du Vatican, nous avons fait le tour de la ville en marchant dans les rues en ancien pavé uni…. pas trop uni! De bons souliers de marche s'imposaient!

Fontaine de Trévi

La fontaine la plus célèbre du monde récolte plus de 700 000 euros par an. La tradition est de jeter une pièce de monnaie du bras droit en tournant le dos à la fontaine avant de quitter Rome, de sorte d'être sûr d'y revenir. L'association catholique Caritas ramasse cet argent trois fois par semaine, sous bonne garde de la police, dans le but de réserver la somme pour les pauvres. Entre autres, une épicerie gratuite, destinée aux plus pauvres, aurait été ouverte grâce à cet argent.

La Place d'Espagne

Un lieu immanquable qui attire énormément de monde! Située en plein cœur historique de la ville, il est recommandé de s'asseoir sur une des 135 marches pour se reposer et admirer la fontaine de la Barcaccia. En haut, au pied de l'église de la Trinité des Monts, nous avons profité d'une très belle vue sur Rome.

Le Colisée

Si cet ancien Colisée est en partie détruit aujourd'hui, l'histoire dit que ce n'est pas seulement à cause de l'usure du temps. Même si les tremblements de terre ont endommagé le bâtiment, ses pierres ont surtout servi pour de nouvelles constructions dès le moyen-âge. La basilique Saint-Pierre aurait hérité de quelques-unes de ses pierres.

Le Trastevere

Si la visite de la basilique Saint-Pierre, du Vatican, du Forum Romain, de la Place Navona, de la Villa Borghese (*à prononcer Borghésé*) ou du Panthéon nous ont coupé le souffle, mon coup de cœur reste le Trastevere (*à prononcer Trastévéré*) avec ses rues en labyrinthes, la vue panoramique sur toute la ville de Rome et surtout la basilique Santa Maria.

Niché dans un méandre du fleuve Tibre, le Trastevere étonne par ses charmantes petites rues bordées de platanes, de terrasses ou d'immeubles aux façades vieillies par le temps.

La basilique Santa Maria du Trastevere, bâtie au début du IIIe siècle, est l'une des plus anciennes églises de Rome. Elle est considérée comme l'un des premiers lieux de culte chrétien à Rome. Elle est surtout connue pour les magnifiques mosaïques du XIIe et XIIIe siècle qui décorent l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Selon une légende, un flot d'huile nauséabonde, coulait de la terre à cet endroit en 38 avant JC, un évènement qui a été décrit, plus tard, comme l'annonce de la venue du Christ. Aujourd'hui, certains historiens prétendent que cette huile nauséabonde était probablement du pétrole.

Les restaurants

L'Italie est reconnue pour sa gastronomie. Pâtes, pizza, gelati, gnocchi…. la cuisine italienne est savoureuse et généreuse, élaborée avec des produits simples et frais. Mais à Rome, comme dans toutes les capitales, il faut faire attention aux restaurants "*attrape-touristes*" où la note serait plutôt salée. Plusieurs petits restaurants offrent des plats et des vins délicieux, à des prix très abordables.

Tous les chemins mènent à Rome

Cette grande ville a su garder tout son charme. Sa beauté, parfois un peu fanée, la splendeur des couleurs de ses façades un peu écaillées, en font une ville unique. On peut s'y promener comme si nous étions au cinéma. On dit que tous les chemins mènent à Rome. Tant mieux! Parce qu'en la quittant, on ne veut qu'y revenir.

Les SERVICES PLUS à l'Afeas

Les
SERVICES PLUS
à l'Afeas:

Connaissez-les !
Utilisez-les !
Publicisez-les !

afeas
LA VOIX DES FEMMES

Les Services Plus, un plus pour les membres de l'Afeas

10 000 MEMBRES À TRAVERS LE QUÉBEC

En tant que membres de l'Afeas, vous avez accès à un régime d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière.

Pour obtenir des renseignements sur ce régime ou pour y adhérer, vous n'avez qu'à communiquer avec le Centre de contact avec la clientèle de Desjardins Sécurité financière au **1 866 838-7578**.

Pour référence : Secrétariat de l'Afeas au (514) 251-1636

Numéro du contrat : B757.

Desjardins
Sécurité financière

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

Hôtel Rimouski
HÔTEL • SUITES • CENTRE DE CONGRÈS

Bienvenue aux membres de l'Afeas !

Réduction de 10 % sur les frais d'hébergement à l'Hôtel Rimouski. Valide en tout temps, contactez-nous !

1 800 463-0755 - www.hotelrimouski.com

BÉTONEL MD Dulux

Offre spéciale

20% de rabais sur toutes nos peintures de première qualité offert en exclusivité aux membres de l'Afeas et à leurs familles. Lors de vos achats, vous n'avez qu'à indiquer le numéro : **770193**

BÉTONEL peut reproduire toutes les couleurs de toutes les marques!

afeas
LA VOIX DES FEMMES

ENSEMBLE,
vers des horizons nouveaux

Tirages au profit
des Afeas locales,
régionales et provinciale

17 000$
en prix

8 000 billets à 20$
14 000$ en argent
et 3 000$ en biens

8 prix en argent :
10 000$ - 1 000$ - 6X 500$

4 prix en biens :

VOYAGE
Louise Drouin
2 crédits voyage de **1000$**

2 tablettes numériques
de **500$**

Tirage
25 août 2018
21:30 heures
Hôtel Delta
de Trois-Rivières

RACJ: 425860-2

Partage du prix du billet (20$) :

- Frais fixes (licence, prix remis...) et d'administration : 6$
- Profit Afeas locales : 4$
- Profit Afeas régionales : 7$
- Profit Afeas provinciale : 3$
- Profits générés par le tirage 2017 : 83 663$ partagés entre les 220 Afeas locales, les 11 Afeas régionales et l'Afeas provinciale.

Afeas régionales : Bas-St-Laurent-Gaspésie • Centre-du-Québec • Estrie • Hautes-Rivières • Lanaudière • Mauricie • Montréal-Laurentides-Outaouais • Québec-Chaudière-Appalaches • Richelieu-Yamaska • Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau • St-Jean-Longueuil-Valleyfield

50e afeas ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec)
H1N IK6

(514) 251-1636 (téléphone)
(514) 251-9023 (télécopieur)

info@afeas.qc.ca (courriel)
www.afeas.qc.ca (site internet).

Abonnement un an :
18 $ (TPS et TVQ incluses).

Équipe de rédaction

Lise Courteau
Pierrette Alix

Couvertures / Infographie Rachelle Monette
Montage / Infographie Rachelle Monette
Coordination / Huguette Dalpé

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source.
Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Envoi de publication
No de convention : 40012171

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2017
Bibliothèque nationale du Canada 2017
ISBN 0705-3851

Impression : Atelier québécois
Parution : hiver 2017

Revue imprimée sur papier recyclé

SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Isabelle Fournier
49, St-Jean-Baptiste ouest
Rimouski G5L 4J2
418-723-7116
bas-st-laurent-gaspesie@afeas.qc.ca

Centre du Québec
Martine Lebeau
405, St-Jean
Drummondville J2B 5L7
819-474-6575
centre-du-quebec@afeas.qc.ca

Estrie
Christiane Vanasse
5182, boul. Bourque
Sherbrooke J1N 1H4
819-864-4186
estrie@afeas.qc.ca

Hautes-Rivières
Diane Doré
65, 1e rang Wurtele
Ferme Neuve J0W 1C0
819-587-3199
hautes-rivieres@afeas.qc.ca

Lanaudière
Sylvie Frigon
412-1, 1e Avenue
Crabtree J0K 1B0
450-754-1119
lanaudiere@afeas.qc.ca

Mauricie
Lise Descôteaux
90, rue Chapleau
Trois-Rivières G8W 1G1
819-694-9555
mauricie@afeas.qc.ca

Montréal-Laurentides-Outaouais
Josée Boily
1241, 15e Avenue
Pointe-aux-Trembles H1B 3R6
514-945-4302
montreal-laurentides-outaouais@afeas.qc.ca

Québec-Chaudière-Appalaches
Gisèle Boudreau
553, route du Petit Cap
Cap St-Ignace G0R 1H0
418-246-5535
quebec-chaudiere-appalaches@afeas.qc.ca

Richelieu-Yamaska
Thérèse Gagnon
650, Girouard est
St-Hyacinthe J2S 2Y2
450-773-7011
richelieu-yamaska@afeas.qc.ca

Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
France Morissette
208, Dequen
St-Gédéon G0W 2P0
418-345-8324
afeas02@gmail.com

Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield
Christiane Denis
975, Meunier
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1E1
450-895-3430
st-jean-longueuil-valleyfield@afeas.qc.ca

Pour retour à l'expéditeur :

Siège social de l'Afeas
5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6